



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2016



Présents : Éducation nationale : M.M. BADAoui, BAUDIN excusée, BOIS, BREDY, DORMEGNY excusé, DOUEZ, GUÉRIN, HUSSON, LAMBALIEU, MAITRIAS, MARCHAND, MELOT, VAN HOOLANDT, VIGOUROUS, VIOLET, WOLFF.

Éducation nationale, inspectrice : Mme GRAZIUZO, excusée.

D.D.E.N : Mme GIRARD excusée

Mairie de Sartrouville : Mme MONEYRON

Représentants de parents : A.P.I. : M. M. ALFONSI, CHAUME, HENAUx, HERSEMEULE, MARTIN, SIDHOM, F.C.P.E. : M.M. ABDOUCHE, DESCROIX, DUPAS, POULET.

1) Composition du Conseil d'école : Le directeur souhaite la bienvenue aux parents élus ou réélus au Conseil d'École. Mme BOUMAACHOUR et Mme VIAROUGE ont quitté l'école et d'autres enseignants sont arrivés : Mme BOIS et Mme DOUEZ au CP, M. LOHEZIC comme remplaçant brigade et Mme VIGOUROUS en complément du mi-temps de direction. M. HUSSON a été nommé sur le poste de coordonnateur ULIS. Mme DEQUECKER est arrivée mi-octobre comme aide administrative. Enfin, M. MIALHE est parti à la retraite et c'est M. MELOT déjà enseignant dans l'école depuis 1998 qui le remplace au poste de direction.

2) Aide Administrative : Depuis le mardi 11 octobre, le directeur a une aide administrative à laquelle il peut confier certaines tâches administratives. La mise en place progressive de l'aide apporte un grand plus aussi bien à la Direction qu'à l'ensemble des collègues. Les trousseaux à pharmacie ont ainsi pu être tous vérifiés. Mme DEQUECKER peut accompagner les classes en sortie et aider également pendant certains cours comme le roller au CP. Il lui a été demandé de faire le tri des livres de la Bibliothèque d'école dont elle espère s'occuper dans un proche avenir.

3) Bibliothèque : Le tri des livres est bientôt fini. Il n'y a pas assez de livres neufs et actuels pour rouvrir cette Bibliothèque. Le Conseil des Maîtres réfléchit quant à l'usage de cette salle et demande à la Mairie s'il serait possible d'avoir un budget spécifique pour racheter un fond de Bibliothèque.

4) Connexion internet : Elle fonctionne très bien dans le bureau et existe également en salle des maîtres. Le WIFI qui était installé dans l'école les années précédentes ne fonctionne plus, mais un rendez-vous doit être pris avec la société Expert-Line et le directeur afin de remettre ce dispositif. La plupart des classes ont besoin d'internet pour utiliser l'outil informatique et notamment les tablettes numériques.

5) Tablettes numériques : L'école a été dotée de 14 tablettes numériques. Deux collègues ont été formés à l'usage de ces tablettes. Une formation de l'ensemble des collègues devrait se faire dans le courant de l'année mais il est à déplorer qu'une formation d'école ait été refusée. Les enseignants souhaitent également de nouvelles tablettes.

6) Référent numérique : M. MELOT est le référent numérique de l'école Jean Jaurès.

7) Site internet et Blogs de classe : Il est rappelé qu'il existe un site de l'école Jean Jaurès : <http://www.ec-jaures-sartrouville.ac-versailles.fr> .

Ce site internet devrait redevenir plus vivant qu'il n'a été ces dernières années.

Certaines classes (CM1) ont un blog uniquement visible par les élèves de la classe.

8) Modification du règlement intérieur :

Le Conseil d'école ajoute au règlement intérieur de l'école :

Mettre en gras : « **Nous vous rappelons que les enfants ne doivent pas arriver en retard.** »

Ajouter à l'article **Fréquentation scolaire** : Il ne pourra pas être demandé à l'enseignant de pallier aux absences de complaisance.

Ajouter à l'article **Matériel** : Les livres prêtés par la Caisse des écoles doivent être couverts, **étiquetés et rendus en bon état ou remplacés.**

Ajout d'un nouvel article : **Vêtements** : Une tenue vestimentaire adaptée aux activités scolaires est exigée. Il faut marquer tous les vêtements avec le nom et le prénom des enfants. Pour les vêtements perdus ou oubliés, les parents pourront venir les chercher le vendredi matin à 8h20 ou à 16h sous le préau.

Ajout d'un nouvel article : **Jeux de cours autorisés** : Petites billes (pas de grosses billes), cordes à sauter, élastiques, jeux de cartes traditionnels.

Ajout d'un nouvel article : **Vigipirate** : Interdiction aux parents de rentrer dans les locaux de l'école sauf autorisation.

9) Horaires scolaires : Aucune modification par rapport à l'année 2015-2016.

Rappel des horaires : 7h00 à 8h20 : accueil IFAC (anciennement OMEF) // 8h20 à 11h30 : école // 11h30 à 13h35 : temps méridien (cantine) // 13h35 à 16h : école // 16h00 à 16h30 : petite garderie // 16h00 à 17h30 : étude payante // 17h30 à 19h00 : accueil IFAC.

10) Études : Il existe 9 études les lundis, mardis et jeudis et 8 les vendredis, soit environ 135 élèves chaque soir. Les études ont été repensées de façon à ce que les maîtres d'étude puissent avoir leur classe. Les élèves peuvent ainsi laisser leur cartable et sont suivis dans leur travail par leur propre maître lorsque celui-ci assure la surveillance d'étude.

11) Cahiers de liaison : Les cahiers de liaison des élèves sont fournis par l'école. Ces cahiers servent à la transmission des informations entre l'école et les familles (et vice versa), pour ce qui concerne « la vie en collectivité des élèves » ; par exemple : informations administratives, informations sur les sorties pédagogiques, informations personnelles sur l'enfant. Il sert aux parents et enseignants à prendre rendez-vous.

12) Absences : Il est rappelé que toute absence est préjudiciable à l'enseignement. Les absences doivent être exceptionnelles et justifiées par les parents.

13) ULIS : La Classe de CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) a été remplacée par un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Mme VIAROUGE quittant ce poste, la nouvelle enseignante spécialisée ne s'est pas présentée à la rentrée. Nous remercions M. HUSSON d'avoir bien voulu accepter d'en assurer l'intérim pour cette année. Les élèves sont au nombre de 12. Ils sont affectés en théorie dans leur classe d'âge et à certains moments en «inclusion» dans une autre classe. Ainsi un élève de classe de CM2 pourra aller faire du français dans une classe d'inclusion de CE2. L'équipe pédagogique, avec l'aide du RASED, a décidé d'appliquer les textes d'août 2015 et d'installer le dispositif complètement.

14) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : Les activités pédagogiques complémentaires se déroulent en général les mardis ou jeudis, mais chaque maître peut décider de les proposer à un autre moment.

Les familles sont bien sûr informées par le biais du cahier de liaison.

15) Exercices d'évacuation : Chaque année, trois exercices d'évacuation sont organisés dans l'école avec déclenchement du signal d'évacuation (alarme incendie). Tous les élèves et les adultes quittent les bâtiments et se regroupent dans les cours. Le premier exercice s'est très bien déroulé le 30 septembre 2016.

16) PPMS ANTI INTRUSION : Pour la première fois, les enseignants et les élèves ont dû se préparer et s'entraîner à un exercice «anti-intrusion» et apprendre notamment à être silencieux, à se cacher, à prévenir les autorités avec le bon message d'alerte. Le signal d'alerte a bien été déclenché mais trop tard pour certaines classes. Les 5 classes de l'école du premier étage et les 3 salles du RASED qui accueillaient également des élèves n'ont pu recevoir le signal à temps. L'équipe enseignante souhaite la mise en place d'un signal d'alerte différent du téléphone portable. Une réunion a eu lieu en Mairie pour aborder avec l'IEN les questions des enseignants à ce sujet. Nous remercions Mme DEQUECKER ainsi que Mme DUFFOSSÉ qui ont joué le rôle des intrus malveillants.

17) Travaux demandés : RAPPEL

- Réfection de la «salle atelier» n°205 et réfection des couloirs et des cages d'escalier en priorité.
- Percement d'une porte entre les salles 105 et 105 bis (voir PPMS élémentaire Jean Jaurès)
- Installation d'un point d'eau dans la zone de mise à l'abri au 2ème étage en salle 206 (voir PPMS élémentaire Jean Jaurès)
- Demande de re-traçage des lignes des terrains de sport et de jeux dans la cour.
- Filets pour les cages de handball (en commande par le CCAS) et traçage des lignes de handball devant les buts.
- Installation de paniers de mini-basket dans la cour n°2.
- Clôture de la surface engazonnée suite au projet d'utilisation déposé en mairie par les anciens directeurs/directrices des écoles Jean Jaurès.
- Stores occultants ou volets roulants pour les classes, afin de pouvoir vidéo-projecter sans excès de luminosité.

18) Effectifs 2016-2017 : La structure de l'école est la suivante : 3 CP, 3 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2 et le dispositif ULIS

À ce jour, l'effectif est de 317 élèves ainsi répartis : 12 élèves d'ULIS dans les classes.

63 CP (dont 2 ULIS) - 73 CE1 (dont 4 ULIS) - 60 CE2 - 59 CM1 (dont 2 ULIS) - 62 CM2 (dont 4 ULIS)

19) Classes de découverte

- Monsieur MELOT et Mme VAN HOOLANDT partent en classe de Contes & Légendes celtiques du 9 au 13 mai 2016 à Quiberon.
- Mesdames MAITRIAS et VIOLET partent en voyage au Royaume-Uni à Eltham (banlieue de Londres) du 29 mai au 2 juin.

20) Activités sportives et USEP : L'école Jean Jaurès est engagée dans l'USEP (Union Sportive pour l'École Primaire) sur Sartrouville et développe beaucoup de projets sportifs : tennis de table avec le club de Sartrouville, escrime, et peut-être judo... dans un proche avenir.

21) Coopérative de l'école : L'école élémentaire Jean Jaurès est adhérente à l'OCCE (Office Central de Coopérative des Écoles). Elle dispose d'un compte «OCCE École Élémentaire Jean Jaurès de Sartrouville». Ce compte a été géré pour l'année 2015-2016 par Madame MAITRIAS (présidente), Madame VAN HOOLANDT (mandataire) et Monsieur MELOT (trésorier). Le CRF (Compte Rendu Financier) 2015-2016 a été présenté au Conseil d'École. L'absence de manifestation festive en 2015-2016 liée au plan Vigipirate explique une baisse importante des recettes par rapport aux années précédentes. Nous espérons pouvoir organiser à nouveau une ou plusieurs manifestations cette année. Il est rappelé que l'argent collecté par l'OCCE permet de financer une partie des sorties et autres activités pédagogiques au cours de l'année scolaire ainsi que l'achat de divers matériels pour les classes.

22) Aide de la Mairie pour les classes de découverte :

M. Le Maire souhaite que les enfants partent. Un examen des projets est prévu en décembre 2016. Une commission d'examen se réunira en janvier et donnera sa décision avec le financement en janvier 2017.

23) Sorties Cars Mairie : L'école dispose de 3 200 € de budget pour l'école, mais compte-tenu du nombre d'élèves par classe, il est difficile d'avoir des cars de 72 places. Y aurait-il la possibilité d'ajouter un mini-bus ou d'avoir un bus de 72 places ?

24) Conseil des enfants : Les enfants réunis en conseil d'élèves ont des demandes à faire à la mairie : des miroirs incassables dans les toilettes, des petites poubelles, des paniers de mini-basket, une armoire qui ferme à clé à la cantine et une sonnerie automatique à l'école.

25) Fête des Arts : Chorale, danses, mimes... envisagée sous réserve, le vendredi 19 mai de 18h à 21h.

26) Fête de l'École : Elle est envisagée sous réserve d'acceptation des autorités le vendredi 23 juin de 18h à 21h.

27) Temps méridien : La durée du temps méridien est longue et les enfants, n'ont pas de réels lieux de repos. En cas de pluie ils doivent se rassembler sous le préau, ce qui entraîne un niveau sonore trop élevé. Mme MONEYRON précise qu'en cas de grand froid, les enfants ont la possibilité d'utiliser le réfectoire, même le midi, mais ce lieu est déjà pleinement utilisé pour la cantine et l'espace des jeux est restreint.

28) Questions des parents : API : Surveillance du temps méridien. Le directeur et M. LESCOT (responsable cantine Mairie) interviennent régulièrement auprès de l'équipe d'animation dans le but d'améliorer l'encadrement des enfants. FCPE : D'autres projets pour le temps méridien : Mise en place d'activités dans deux salles de l'école : la Bibliothèque et la salle Vidéo. Les règles seront mises en place par les responsables et soumises à l'acceptation du Conseil des Maîtres.

*Compte-rendu,
relu par
la représentante de la mairie,
les représentants des parents
et l'équipe pédagogique.*

Vendredi 2 décembre 2016,
Le Directeur de l'École Jean Jaurès
M. MELOT Eric

